

## NOTICE EXPLICATIVE

### Inscription

**Semestre impair et/ou à l'année :** Du 12 au 19 juillet et du 23 août au 13 septembre 2023

**Semestre pair :** date butoir 08 décembre 2023

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner au département

à l'adresse suivante :

**Université de Lille - Campus Pont-de-Bois**  
**Département Histoire de l'art et Archéologie**  
**A l'attention de Mme Muriel ANCELLE**  
Rue du Barreau - B.P.60149  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

## TARIFS 2023-2024

### Frais supplémentaires spécifiques en Licence enseignement à distance

#### *Formation Initiale*

- 30€ par enseignement (EC) (bloc de 24H)
  - 250€ par semestre
  - 500€ par année

#### *Formation Continue*

- 90€ par enseignement (EC) (bloc de 24H)
  - 1500€ par année



### PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER

- Dossier complété et signé
- Certificat de scolarité 2023/2024 de l'université de Lille

ATTENTION : Nous vous rappelons que vous devez au préalable effectuer les démarches administratives auprès du service de la scolarité : <https://inscriptions.univ-lille.fr/>

- Le règlement : le montant total est à joindre au dossier (si virement : preuve de virement)  
Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des frais d'inscription à l'enseignement à distance
- Pour les prises en charge : justificatif de l'employeur ou de l'organisme

## CHARTRE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

- **Respect de la confidentialité des propos :**

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. Les cours ne peuvent être utilisés qu'à titre strictement et exclusivement personnel.

La violation des droits d'auteur est passible de sanctions juridiques (article L.335-3-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

- **Environnement personnel : il est obligatoire de :**

- S'équiper d'un ordinateur
- De posséder une connexion internet
- D'anticiper et contourner d'éventuels problèmes de connexion (prévoir un câble réseau pour se brancher à la box directement, disposer si possible d'une clé 4G, etc.) ;

- **Examens :**

- Obligation de se déplacer sur site pour les Contrôles Terminaux et de se conformer au planning des examens votés en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), sans aucune possibilité de dérogation, quelle qu'en soit la raison.
- Obligation de se conformer aux dates des Contrôles Continus définies par les enseignants

- **Conseils**

Pensez à consulter régulièrement vos mails universitaires.

Écrivez impérativement avec votre adresse universitaire ([prénom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prénom.nom.etu@univ-lille.fr)) pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année, EAD ou site, numéro étudiant.

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, d'un échange entre personnes et non entre machines.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-ends : le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit... Évitez, tant que possible, d'écrire le week-end.

De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés.

Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment écrire à nouveau à votre interlocuteur.

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur : La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

*L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.*

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

### I – DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

### II - TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

### III - ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement.

Pour toute demande d'annulation, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

### IV- DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement et de la charte

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Attention le redoublement n'est possible qu'une fois, si vous validez au moins un BCC.

Si vous souhaitez étaler votre année sur plusieurs années (si vous n'avez pas coché tous les cours), vous devez absolument compléter le formulaire suivant :

Je soussigné-e (nom/prénom) :

Inscrit.e en (formation suivie / année d'étude) :

Courriel (uniquement [prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)) :

**Souhaite bénéficiaire d'un aménagement d'études, et sollicite à ce titre les aménagements suivants :**

- Bénéficiaire d'un contrat pédagogique prévoyant l'étalement d'études, selon les modalités cochées dans les tableaux ci-après

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

**ATTENTION : avant de cocher vos choix de cours, veuillez vérifier vos relevés de notes (EC validés).  
Aucun remboursement possible.**

Licence 1 - Semestre 1 - Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)							
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Choix des cours (à cocher)	
						tarifs en euros	
						Total	
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Sculpture</i>	CM 12h	30	
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Sculpture</i>	TD 12h		
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art médiéval 1	CM 12h	30	
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1	TD 12h		
				Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	CM 12h		
				Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	TD 12h		
	BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Initiation en Histoire de l'art contemporain 1	CM 12h	30
					Initiation en Histoire de l'art contemporain 1	TD 12h	
Histoire de l'art antique et archéologie					TD 6 h		
Histoire de l'art médiéval					TD 6 h		
Histoire de l'art moderne Iconographie					TD 6 h		
Histoire de l'art contemporain					TD 6 h		
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire <b>1.choix</b>	3	24	Histoire ancienne	CM 24h	30	
				Histoire moderne	CM 24h		
				Recherches en ligne et gestion documentaire	TD 24h		
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	30	
				Allemand non débutant (B1)	TD 24h		
				Espagnol non débutant (B1)	TD 24h		
				Néerlandais débutant( A1.1 )	TD 24h		
				Italien débutant (A1.1)	TD 24h		
				Réussir son intégration à l'université	TD 20h		
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 2 <b>1.choix</b>	3	24			30	
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 2 Projet Etudiant	3	24			UE non payante	

**ATTENTION : avant de cocher vos choix de cours, veuillez vérifier vos relevés de notes (EC validés).  
Aucun remboursement possible.**

Licence 1 - Semestre 2 - Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)									
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Choix des cours (à cocher)	tarifs en euros	Total	
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 <i>Peinture et mosaïque</i>	CM 12h		30		
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 <i>Peinture et mosaïque</i>	TD 12h				
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art médiéval 2	CM 12h			30	
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2	TD 12h				
				Initiation en Histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XIXe siècle</i>	CM 12h				
				Initiation en Histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XIXe siècle</i>	TD 12h				
UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art contemporain 2	CM 12h			30		
			Initiation en Histoire de l'art contemporain 2	TD 12h					
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h				
				Histoire de l'art médiéval	TD 6 h			30	
				Histoire de l'art moderne Matériaux et techniques	TD 6 h				
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h				
				Histoire médiévale	CM 24h			30	
				Histoire contemporaine	CM 24h			30	
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire <b>1 choix</b>	3	24	Les outils de l'écriture et de la présentation	TD 24h			30	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Langue vivante 1. Anglais	TD 24h			30	
				Allemand non débutant (B1)	TD 24h			30	
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Espagnol non débutant (B1)	TD 24h			30	
				Néerlandais débutant (A1.1)	TD 24h			30	
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2 <b>1 choix</b>	3	24	Italien débutant (A1.1)	TD 24h			30	
				Architectures, sculptures, peintures antiques et leur rôle dans la stratification de la société	TD 20h			30	
	UE 2 Projet Etudiant <b>1 choix</b>	3	20	Artisans et artistes à l'époque contemporaine	TD 20h			30	



PAIEMENT

IMPORTANT

Les dossiers de dispense sont disponibles sur le site internet.

Si vous souhaitez demander une dispense **vous ne devez ni cocher ni payer le cours.**

Si la dispense est refusée, alors vous devrez revenir sur l'inscription pour payer le cours

AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

*Tous les enseignements vous sont proposés uniquement sous forme numérique, via la plateforme Moodle-EAD*

**Total de votre inscription**

- Par Enseignement (EC) : ..... x 30€ = .....€
- Ou Par semestre forfait 250€
- Ou Par année forfait 500€

Montant total à régler

Par virement (**OBLIGATOIRE** dans le commentaire : **nom, numéro étudiant, L1 RHA EAD**)

OU

Par chèque (à l'ordre de Mme l'agent comptable de l'université de Lille)

- Nom de banque :
- Tireur :
- N° de chèque :

**Attention : Le montant total de votre inscription pour l'année doit OBLIGATOIREMENT être joint à votre dossier**

**INFORMATIONS UTILES**

Site internet : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Guide des études : <https://humanites.univ-lille.fr/guide-des-etudes>

Gestionnaire pédagogique L1 et L2 : Mme Muriel Ancelle [muriel.ancelle@univ-lille.fr](mailto:muriel.ancelle@univ-lille.fr)

Gestionnaire pédagogique L3, M1 et M2 : Mme Angélique Crossouard [angelique.crossouard@univ-lille.fr](mailto:angelique.crossouard@univ-lille.fr)

Pour toutes les questions relatives au paiement : Mme Sophie Benhenida [sophie.benhenida@univ-lille.fr](mailto:sophie.benhenida@univ-lille.fr)

**RIB de l'université**

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
<p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p>Identifiant national de compte bancaire - RIB</p>							
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	Domiciliation			
10071	59000	00001019803	57	TPLILLE			
<p>IBAN (International Bank Account Number)</p>							
FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1
<p>Titulaire du compte : UNIVERSITE DE LILLE AGENCE COMPTABLE DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS BP 60149 59653 VILLENEUVE D ASCQ</p>							